

Règlement intérieur

Judoka, JuJutsuKa, pratiquant des Arts Martiaux Chinois, Parents d'élèves.

Le club 511/Voltaire est le reflet des professeurs et des anciens mais dès aujourd'hui de vous-mêmes et de vos enfants. Il vous appartient d'en maintenir l'esprit et d'en garder les traditions, ainsi que de respecter le contrat suivant.

Il importe que votre tenue et votre comportement soient irréprochables, tant à l'intérieur du Club qu'à l'extérieur

Votre club est affilié aux fédérations, FFJudo pour le judo et le ju jutsu, FAEMC pour les Arts Martiaux Chinois. Ces fédérations nous imposent certaines règles, et d'autres relèvent du droit (Code du Sport et Code de la Santé Publique droit de l'individu, etc...).

En adhérant au club, vous vous engagez, **dès le 2^{ème} cours** :

- A prendre auprès de la fédération une licence, qui est également votre assurance ;
- A régler vos cotisations en temps utiles ;
- A fournir la fiche de renseignement (bulletin d'adhésion) ;
- A fournir un certificat médical, datant de moins d'un an, de non contre-indication à la pratique du judo, y compris en compétition si nécessaire. Sur le passeport sportif, le certificat médical est tamponné et signé par le médecin.

Règles d'hygiène et de tenue

- Veillez à votre propreté corporelle et à celle de votre judogi ;
- Ayez toujours des ongles courts et nets ;
- Otez tout objet susceptible de blesser (bagues, bracelets, etc.) ;
- Pour les judokas et jujutsukas, le judogi (kimono) doit être blanc ou presque blanc. Les judogi de couleur sont interdits.

Règles de comportement

- Evitez toute conversation à haute voix tant au vestiaire que sur le tapis ;
- Les sujets de classe sociale, de race, d'appartenance politique ou religieuse n'ont pas leur place dans l'enceinte sportive, où seule compte la valeur intrinsèque de l'individu ;
- Il est souhaitable pour les enfants, que les parents n'assistent pas au cours ;
- N'omettez pas de saluer à l'entrée et à la sortie du tapis : c'est un signe de courtoisie envers les professeurs et les élèves présents et de respect de votre dojo ;
- Les retards aux cours ne sont pas admis ;

- Ne quittez pas le tapis en cours de séance sans le demander à votre professeur ;
- Ne buvez pas sur le tapis, ne mangez pas dans les locaux ;
- Prévenez le professeur si vous pensez ne pas pouvoir assister au prochain cours ;
- Informez le professeur de votre intention d'amener un visiteur ; informez-le aussi de votre visite à un autre club ;
- Soyez attentif aux remarques et aux conseils du professeur ;
- Respectez les consignes de sécurité et les règles de la pratique sportive ;
- Respectez les professeurs, les agents du gymnase, les locaux ;
- Sachez adapter votre pratique à vos différents partenaires, sans rien exclure de sa sincérité ;
- Sachez accepter la défaite avec sérénité et la victoire avec modestie.

Grades

Les professeurs décident des passages de grades. Les passages de grade ne sont pas systématiques, ils s'effectuent au mérite en fonction des compétences acquises, de l'assiduité, du comportement.

Droit à l'image (audiovisuelle)

Lors des activités du club, il est possible que l'image de l'adhérent soit captée. Le signataire *autorise / n'autorise pas* le club à utiliser et à diffuser à titre gratuit et non exclusif ces captations.

Autorisation d'urgence

J'autorise le responsable à faire pratiquer tout soin médical urgent (y compris une hospitalisation) ou toute intervention qui s'avèrerait indispensable conformément aux prescriptions du corps médical consulté. A défaut, il ou elle sera pris(e) en charge par les services d'urgence. *(En cas de refus rayer la mention).*

Signature(s)

(Précédé de : la date, la mention "lu et approuvé", nom et prénom du représentant légal)